Assurance voyage

Les vacances sont généralement synonymes de détente et de plaisir. Mais il peut arriver qu'un incident vienne gâcher ce moment de répit : perte ou vol de bagages, annulation en dernière minute, accident à l'étranger... Ce genre de situations n'arrive pas qu'aux autres. Découvrez ci-dessous les différentes couvertures que nous vous proposons.

Assistance à l'étranger

Quels services offre-t-elle aux personnes?

Les conditions varient d'une compagnie à une autre. Certaines ne vous couvrent que durant vos vacances, d'autres toute l'année, en Belgique et/ou à l'étranger. Toutefois, la plupart comprennent :

- La prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation
- Le remboursement des frais d'hôtel en cas de force majeure
- Le rapatriement du patient et de sa famille
- La prise en charge du retour des enfants et de leur accompagnement
- La prise en charge des frais de recherche et de sauvetage
- La prise en charge du retour du corps en cas de décès
- ...

Contactez-nous afin de déterminer l'offre la plus adaptée à vos besoins.

Quels services offre-t-elle aux véhicules ?

L'objectif de l'assistance aux véhicules est de remédier rapidement à l'immobilisation de l'assuré, que ce soit en Belgique ou à l'étranger, en cas de :

- Problème technique
 - Panne mécanique
 - Panne électrique
 - Erreur carburant
 - 0 ...
- Accident

La plupart des compagnies d'assurances couvrent les frais liés :

- Au remorquage
- À la réparation
- À la mise à disposition d'un véhicule de remplacement
- À la mise à disposition de pièces de rechange
- ...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Assurance annulation

Vous êtes sur le point de partir en vacances, mais quelques jours avant le grand départ, un événement imprévu survient (hospitalisation, licenciement, refus d'un visa...). Ce genre de situations n'est pas exceptionnel, d'où l'intérêt de disposer d'une bonne assurance annulation. En effet, celle-ci couvre les frais résultant d'une impossibilité d'effectuer un voyage prévu.

Certaines compagnies d'assurances vont plus loin que la « simple » annulation de voyage et couvrent les frais liés à :

- Une **modification** de votre voyage
 - o Prise en charge des frais administratifs
 - Versement d'un bonus si les frais de modifications sont moins élevés que les frais d'annulation
- Une **interruption** de votre voyage
 - Remboursement du prix du voyage (au prorata des jours non consommés)

Nous restons bien entendu à votre disposition pour plus d'informations.

Quelles sont les causes retenues par l'assurance annulation?

Les causes retenues varient d'une assurance à une autre, mais la plupart incluent les raisons :

- Médicales
 - Maladies
 - Complication de grossesse
 - 0 ..
- Professionnelles
 - Licenciement
 - Retrait de vacances déjà accordées
 - o ...
- Familiales
 - Divorce
 - Annulation de mariage
 - o ...
- Matérielles
 - Dommages au domicile
 - Dommages aux locaux professionnels
 - o ...
- Administratives
 - o Convocation en tant que témoin ou jury dans le cadre d'un procès

- o Refus ou vol d'un visa
- 0 ...
- Diverses
 - o Examen de passage pour les étudiants
 - o Retard à l'embarquement
 - o ...

Assurance bagages

Ce type d'assurances couvre vos bagages contre :

- Les détériorations
- Le vol
- La perte
- Le retard à l'arrivée

En règle générale, les compagnies d'assurances offrent les services suivants :

- Aide et informations concernant les démarches à suivre en cas de vol ou de perte
- Prise en charge de l'envoi de bagages et d'objets personnels
- Prise en charge des frais de restitution une fois le bagage retrouvé

Contactez-nous pour plus d'informations.

Sachez toutefois que certaines compagnies d'assurances incluent la **couverture** bagages dans l'assurance voyage.